



# L'effectivité des droits

Vendredi 6 février 2026





## SOMMAIRE

<b>PROGRAMME.....</b>	<b>3</b>
<b>PRÉSENTATION DU COLLOQUE.....</b>	<b>4</b>
<b>PRÉSENTATION DES INTERVENANTS.....</b>	<b>5</b>

# PROGRAMME

*Ce colloque est organisé conjointement par le Conseil d'État, la Cour de cassation et le Défenseur des droits.*

## 09h30-09h50 – Séance d'ouverture

**Didier-Roland Tabuteau**, Vice-président du Conseil d'État

**Christophe Soulard**, Premier président de la Cour de cassation

## 09h50-11h00 – Table ronde n° 1 - Les difficultés d'accès aux droits

**Animatrice : Claire Hédon**, Défenseure des droits

**Intervenants :**

- **Nicolas Duvoux**, professeur de sociologie à Paris 8 et président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- **Agnès Martinel**, présidente de la 2<sup>e</sup> chambre civile de la Cour de cassation
- **Nathalie Tiger-Winterhalter**, présidente du tribunal administratif de Strasbourg

## 11h00-12h10 – Table ronde n° 2 - Les enjeux de l'exécution des décisions de justice

**Animateur : Rémy Schwartz**, président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État

**Intervenants :**

- **Marguerite Aurenche**, magistrat judiciaire en détachement au Défenseur des droits, cheffe du pôle droit des enfants
- **Nicolas Chifflot**, professeur de droit public, vice-doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'université de Strasbourg
- **Solenne Donal**, vice-présidente au tribunal judiciaire de Paris chargée des fonctions de juge des enfants

## 12h10-12h30 – Clôture

**Rémy Heitz**, Procureur général près la Cour de cassation

**Claire Hédon**, Défenseure des droits

## PRÉSENTATION DU COLLOQUE



### « L'effectivité des droits »

---

L'effectivité des droits est au cœur de l'État de droit et de la promesse démocratique. Reconnaître des droits ne suffit pas : encore faut-il que chacun puisse y accéder effectivement, et puisse les faire valoir devant un juge dont les décisions soient pleinement exécutées.

Les difficultés d'accès aux droits, qu'elles soient liées à l'excessive complexité des normes et des procédures ou encore à des obstacles d'ordre social ou territorial, demeurent une réalité pour de nombreux justiciables. Elles mettent à l'épreuve l'égalité devant la loi et interrogent la capacité des institutions à garantir une protection effective des droits et libertés.

L'inexécution des décisions de justice constitue, en outre, un défi à l'État de droit. Lorsqu'une telle décision demeure sans effet, c'est l'autorité de la justice elle-même qui est fragilisée, tout comme la confiance des citoyens et citoyennes dans les institutions.

Réunissant le Conseil d'État, la Cour de cassation et le Défenseur des droits, ce colloque propose un temps de réflexion et de dialogue autour de ces enjeux essentiels. En croisant analyses juridiques, retours d'expérience et perspectives institutionnelles, il vise à éclairer les conditions concrètes de l'effectivité des droits et à identifier les leviers permettant de la renforcer.

# PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

## OUVERTURE

### Didier-Roland Tabuteau

#### Vice-président du Conseil d'État



Didier-Roland Tabuteau obtient son diplôme de l'École polytechnique en 1981. Ancien élève de l'ENA, il est issu de la promotion « Louise Michel » (1984) et choisit, à la sortie de l'école, d'intégrer le Conseil d'État.

Au sein de l'institution, il travaille tout d'abord à la section du contentieux (1984 – 1988) et à la section de l'intérieur (1987 – 1988). En 1988, il quitte pour la première fois l'institution afin de devenir directeur adjoint du cabinet du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, avant de revenir au Conseil d'État comme rapporteur public à la section du contentieux et membre de la section sociale (1991 – 1992).

Poursuivant une nouvelle fois sa carrière en dehors de l'institution, il devient directeur du cabinet du ministre de la santé et de l'action humanitaire en 1992 pour une durée d'un an, avant d'être nommé directeur général de l'Agence du médicament jusqu'en 1997. Il occupe par la suite et pendant trois ans le poste de directeur adjoint du cabinet de la ministre de l'emploi et de la solidarité.

En 2000, il est conseiller de la ministre de l'emploi et de la solidarité, chargé de la préparation de la loi sur le droit des malades avant de devenir directeur du cabinet du ministre délégué à la santé (2001-2002).

En 2003, il est nommé directeur général de la fondation « Caisses d'épargne pour la solidarité ». En parallèle, il obtient, en 2007, son doctorat en droit puis une habilitation à diriger des recherches. Il enseigne alors à l'Institut d'études politiques de Paris où il est responsable de la chaire santé. Il est également co-directeur de l'institut droit et santé de l'université Paris Descartes (INSERM UMRS 114J).

Il réintègre le Conseil d'État en 2011, d'abord à la section du contentieux puis à la section sociale. En 2017, il est nommé président adjoint de la section sociale, puis président de la section sociale l'année suivante.

Il est nommé vice-président du Conseil d'État le 5 janvier 2022.

### Christophe Soulard

#### Premier président du Cour de cassation



Magistrat de formation, Christophe a exercé les fonctions de juge d'instance au tribunal de Metz, de référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), de directeur de l'Institut européen de formation en droit communautaire, de conseiller référendaire à la Cour de cassation, de premier vice-président du tribunal de grande instance (TGI) de Metz, et de conseiller, puis de doyen de section à la Cour de cassation.

Christophe Soulard a par ailleurs été professeur associé à l'université de Strasbourg, puis à l'université de Lorraine. Il a donné de nombreux cours et est intervenu à l'École nationale de la magistrature (ENM), au Centre de formation à la profession d'avocats, à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et au Centre européen universitaire de Nancy. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles portant principalement sur le droit de l'Union européenne et sur le droit douanier.

Président de la chambre criminelle de la Cour de cassation en 2017, Christophe Soulard est nommé Premier président de la Cour de cassation en 2022.

## TABLE RONDE N° 1 : Les difficultés d'accès aux droits

### Animation des débats

#### Claire Hédon



#### Défenseure des droits

Claire Hédon est Défenseure des droits depuis juillet 2020. À ce titre, elle dirige cette autorité administrative indépendante qui veille au respect des droits et libertés dans les domaines de la lutte contre les discriminations, de la défense des droits des usagers des services publics, de la protection et de la promotion des droits de l'enfant, du contrôle de la déontologie des forces de sécurité ainsi que de la protection des lanceurs d'alerte. Sous son mandat, l'action de l'institution s'attache à renforcer l'effectivité des droits fondamentaux et l'égal accès aux droits, en portant une attention particulière aux situations de vulnérabilité.

Titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université Paris II et d'un master en communication du CELSA, elle a exercé pendant plus de trente ans comme journaliste à Radio France Internationale, où elle a notamment animé l'émission Priorité santé et occupé des fonctions de responsable éditoriale. Son engagement de longue date en faveur de l'accès aux droits s'est également construit au sein du mouvement ATD Quart Monde, qu'elle a rejoint en 1993 et présidé de 2015 à 2020. Elle a par ailleurs été membre du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et du Comité consultatif national d'éthique.

### Intervenants

#### Nicolas Duvoux



#### Professeur de sociologie à Paris 8 et président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Nicolas Duvoux est chercheur, éditeur et expert. Professeur de sociologie à l'Université Paris 8 et professeur ordinaire à l'Université de Genève où il dirige le Centre en philanthropie, il est un universitaire spécialisé sur les politiques sociales, les inégalités et la pauvreté. Il a développé une recherche portant sur les mutations de la solidarité dans notre société, allant dans le sens d'une plus grande responsabilisation individuelle et d'une diminution des droits sociaux.

Plus récemment, ses travaux ont exploré la dimension subjective des inégalités en lien avec les perceptions de l'avenir. Ses livres et travaux (L'autonomie des assistés, Puf, 2009 ; Le nouvel âge de la solidarité, Seuil, 2012 ; Les inégalités sociales, Puf, 2017; L'avenir confisqué, 2023) lui ont valu plusieurs récompenses académiques et ont été signalés pour leur pertinence dans la sphère de l'expertise sur les politiques publiques.

Nicolas Duvoux a été nommé président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, placé auprès du Premier ministre, en 2023. Il est également éditeur.

## Agnès Martinel



### Présidente de la 2<sup>e</sup> chambre civile de la Cour de cassation

Diplômée de l’Institut d’études politiques de Toulouse en 1985, puis de l’École nationale de la magistrature en 1990, Agnès Martinel débute sa carrière la même année comme juge au tribunal de grande instance, d’abord à Béthune, puis à Bobigny et à Paris. En 2002, elle intègre la Cour de cassation en qualité de conseillère référendaire à la chambre sociale puis à la section sécurité sociale de la deuxième chambre civile. Nommée en 2011 maître des requêtes en service extraordinaire au Conseil d’État, elle rejoint la 3<sup>e</sup> sous-section de la section du contentieux (droit fiscal, de la fonction publique et agricole) ainsi que la section sociale (droit social, de la sécurité sociale, de la santé).

En 2015, Agnès Martinel retrouve la deuxième chambre civile de la Cour de cassation à la section de la procédure civile et de l’exécution. Elle y occupe successivement les fonctions de conseillère et de conseillère doyen de la section puis de la chambre en 2021. Depuis 2023, elle en est la présidente. Agnès Martinel préside en outre le groupe de travail sur la motivation enrichie dont le dernier rapport « Motivation enrichie et opinion séparée : renforcer la confiance dans le processus de décision à la Cour de cassation » a été rendu public en mai 2025.

## Nathalie Tiger-Winterhalter



### Présidente du tribunal administratif de Strasbourg

Ancienne élève de l’Institut régional d’administration de Metz et de l’Ecole nationale d’administration (promotion 1998 Valmy), Madame Tiger-Winterhalter a débuté sa carrière de magistrate administrative au sein du tribunal administratif de Strasbourg, avant de rejoindre le tribunal administratif de Caen en 2001. Elle a ensuite exercé ses fonctions au sein de la cour administrative d’appel de Nantes avant d’être nommée vice-présidente de section au tribunal administratif de Paris en 2015. Elle a exercé les fonctions de première vice-présidente du tribunal administratif de Nantes de septembre 2020 à août 2022 avant d’être nommée secrétaire générale des tribunaux administratifs et des cours administratives d’appel, fonctions qu’elle a exercées jusqu’en octobre 2024.

Nathalie Tiger-Winterhalter préside le tribunal administratif de Strasbourg depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025 (tribunal de 8 chambres et 3 pôles dont un pôle social et un pôle urgences – 11 000 requêtes enregistrées en 2025 pour 35 magistrats et 41 agents de greffe, 52 % de contentieux des étrangers, des contentieux sociaux en forte augmentation). Elle intervient également, à raison de quelques audiences par an, en qualité de présidente vacataire à la CNDA, pour exercer les fonctions de juge de l’asile. Adhérente à l’association « Parlons démocratie », elle intervient dans les collèges et lycées du ressort du tribunal administratif de Strasbourg pour présenter le rôle de la justice administrative.

## TABLE RONDE N° 2 : Les enjeux de l'exécution des décisions de justice

### Animation des débats

#### Rémy Schwartz



#### **Président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État**

Diplômé de l'IEP de Paris (1980) et de l'ESSEC (1983), licencié en droit (1981) et ancien élève de l'ENA (1987), Rémy Schwartz a commencé sa carrière au Conseil d'État comme auditeur en 1987. Rémy Schwartz a été durant 11 ans rapporteur public.

En 2000, Rémy Schwartz est nommé rapporteur général de la commission pour l'avenir de la décentralisation. Il a également été chargé de plusieurs missions de réflexion sur la fonction publique territoriale. En 2003, Rémy Schwartz devient conseiller d'État. Il a occupé les fonctions de rapporteur général de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République. Il a également été professeur associé à l'université de Versailles Saint-Quentin (1993-2006) et à l'université Paris I (2006-2024).

Rémy Schwartz est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment *Un siècle de laïcité* (éd. Berger-Levrault, 2007) et de nombreux rapports dont *Pour un enseignement laïc de la morale* (2013).

En 2008, Rémy Schwartz a été président de la commission de réflexion sur le personnel de l'enseignement supérieur. Rémy Schwartz a également été président du Tribunal des conflits (2021-2022). Il a été président du conseil d'administration de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de 2013 à 2025.

Rémy Schwartz est depuis 2021 président de la formation spécialisée sur les techniques de renseignement et, depuis 2024, membre du collège de la Haute autorité de l'audit. En 2015, il a été nommé président adjoint de la section du contentieux. En août 2025, Rémy Schwartz devient président de la section des études, de la prospective et de la coopération du Conseil d'État.

### Intervenants

#### Marguerite Aurenche



#### **Magistrate judiciaire en détachement au Défenseur des droits, cheffe du pôle droit des enfants**

Marguerite Aurenche est magistrate de l'ordre judiciaire, actuellement en détachement au Défenseur des droits comme cheffe du pôle défense des droits de l'enfant. Ancienne élève de l'école nationale de la magistrature, Marguerite Aurenche a débuté sa carrière de magistrate de l'ordre judiciaire comme substitut du procureur au parquet de Bobigny, notamment à la section des mineurs. Elle a par la suite occupé le poste de cheffe du bureau de l'exécution des peines et des grâces à la direction des affaires et des grâces du ministre de la justice, puis a rejoint le tribunal pour enfant de Nanterre comme vice-présidente en charge de la fonction de juge des enfants.

Depuis septembre 2020, Marguerite Aurenche est en charge du pôle défense des droits de l'enfant au sein du Défenseur des droits. Constitué d'une équipe de 12 professionnels, ce pôle est en charge du traitement d'une grande partie des réclamations reçues par l'institution en matière de droits de l'enfant et intervient à cet effet en médiation, en instruction, ou via des observations en justice. Il participe également à la rédaction des divers avis portés par l'institution sur la thématique des droits de l'enfant.

## Nicolas Chifflot



### Professeur de droit public, vice-doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'université de Strasbourg

Docteur en droit et professeur de droit public à l'Université de Strasbourg depuis 2017, Nicolas Chifflot est également directeur adjoint de l'Institut de Recherche Carré de Malberg, vice-doyen en charge des masters de la Faculté de droit de Strasbourg et membre du Conseil académique et de la Commission de la recherche de l'Université de Strasbourg. Il co-dirige, depuis 2016, la chronique mensuelle de procédure administrative au sein de la revue Procédures, éditée par LexisNexis.

Nicolas Chifflot est l'auteur de plusieurs contributions, notamment sur la justice administrative, et a participé à la rédaction d'ouvrages collectifs comme, par exemple, Le renouvellement de l'office du juge administratif (éd. Berger Levraut, coll. "Au fil du débat", 2017), Défendre les libertés publiques - Mélanges en l'honneur de Patrick Wachsmann (éd. Dalloz, 2021), Formes de la citoyenneté (éd. Dalloz, "Jus Politicum", 2023), Le droit constitutionnel du Conseil d'État (éd. Dalloz, "Jus Politicum", 2026).

Nicolas Chifflot est également le coauteur avec le professeur Maxime Tourbe de l'ouvrage Droit administratif (éd. Dalloz, coll. "Sirey-Université", 19<sup>e</sup> édition 2024, 20<sup>e</sup> édition à paraître en 2026).

## Solenne Donal



### Vice-présidente au tribunal judiciaire de Paris chargée des fonctions de juge des enfants

Solenne Donal est juge des enfants au tribunal judiciaire de Paris, où elle exerce depuis 2019. Elle intervient également régulièrement à l'École nationale de la magistrature (ENM) dans le cadre de la formation continue, notamment sur des sujets liés à la protection de l'enfance et à la justice pénale des mineurs.

Diplômée de l'École nationale de la magistrature (2001) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1999), Solenne Donal possède également une maîtrise d'histoire et sciences sociales obtenue à Rennes en 1996, ainsi qu'un parcours en Hypokhâgne et Khâgne au lycée Chateaubriand de Rennes.

Son parcours professionnel riche et varié l'a conduite à occuper plusieurs fonctions, notamment celle de juge des enfants à Rouen, où elle a également assuré la coordination du tribunal pour enfants. Elle a été directrice de session de formation de juges des enfants à l'ENM entre 2020 et 2023. Avant cela, elle a travaillé au ministère de la Justice au sein du bureau du droit de l'économie des entreprises, en tant que rédactrice.

Au cours de sa carrière, Solenne Donal a également exercé en tant que juge dans des services correctionnels et des affaires familiales, ainsi qu'en tant que substitut du procureur de la République.

## CLÔTURE

### Rémy Heitz



#### Procureur général près la Cour de cassation

Nommé procureur général près la Cour de cassation par décret du Président de la République paru au Journal officiel du 2 juillet 2023 et installé dans ses fonctions le 3 juillet, M. Rémy Heitz préside la formation du Conseil supérieur de la magistrature compétente à l'égard des magistrats du parquet. Il est également vice-président du conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature.

Né le 26 octobre 1963 à Nancy, M. Rémy Heitz commence sa carrière en 1989 en qualité de substitut du procureur près le tribunal de grande instance de Pontoise.

Affecté à la direction des affaires criminelles et des grâces en 1992, il devient en 1994 chef de cabinet du ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale. Chef du bureau de la justice pénale et des libertés individuelles à la direction des affaires criminelles et des grâces à compter de 1995, il rejoint Saint-Malo en qualité de procureur de la République en 1999. En 2001, il est nommé au tribunal de grande instance de Paris en tant que chargé de mission du procureur de la République.

Il retrouve le travail de cabinet en 2002 en devenant conseiller technique pour la justice du Premier ministre. En mars 2003, il est nommé délégué interministériel à la sécurité routière, fonction qu'il occupe pendant près de quatre ans. En 2006, son parcours le conduit à nouveau au ministère de la Justice, où il devient directeur de l'administration générale et de l'équipement.

En 2008, il retrouve des fonctions en juridiction en prenant la tête du parquet de Metz. Nommé président du tribunal de grande instance de Bobigny en 2010, il exerce ces fonctions pendant cinq années, avant de rejoindre la cour d'appel de Colmar en qualité de premier président en 2015.

Directeur des affaires criminelles et des grâces en 2017, il est nommé en novembre 2018 procureur de la République de Paris. En septembre 2021, il devient procureur général près la cour d'appel de Paris, poste qu'il occupe jusqu'à sa nomination en qualité de procureur général près la Cour de cassation.

M. Rémy Heitz est chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre national du Mérite.

